

Offre de stage 2018

REALISATION D'UN ATLAS PAYSAGER ET DU DIAGNOSTIC AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE DU SCoT DU LEVEZOU

Contexte

Le Parc naturel régional des Grands Causses est associé à l'Etablissement Public Administratif Aveyron Ingénierie pour assurer l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Lévezou porté par le Syndicat Mixte du Pôle d'équilibre territorial rural du Lévezou.

Pour construire le projet de territoire de ce massif, les enjeux paysagers et agricoles doivent être identifiés, diagnostiqués et spatialisés.

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Grands Causses a déjà mené cette opération sur son périmètre. Ce travail doit être étendu et fait l'objet du stage.

Le territoire est couvert par 2 Communautés de communes et regroupe 19 communes pour une surface 760km².

Le Lévezou est éminemment rural, porté par une économie à dominante agricole. L'agriculture rassemble donc de très forts enjeux économiques, sociaux et environnementaux pour ce territoire. L'agriculture doit être abordée dans sa dimension multifonctionnelle, à la croisée d'une économie productive, de la fabrique paysagère, de la prise en compte de la biodiversité et de l'impact sur la qualité de l'eau.

L'analyse des espaces agricoles et naturels semble être une entrée incontestable pour le diagnostic territorial du SCoT. Cette étude doit mettre en évidence les grands enjeux agricoles déterminants pour la conception d'une planification territoriale intégrant la réalité économique, la richesse paysagère et environnementale des espaces agricoles.

Les Monts du Lévezou sont marqués par un climat continental lié à l'altitude et une forte économie agricole. Ils sont aussi caractérisés par de vastes étendues de lacs artificiels construits après-guerre, et des parcs éoliens.

Ce massif au centre du département est souvent considéré comme le « massif central » de l'Aveyron. Les sommets et lignes de crêtes forment une barrière climatique qui engendre d'abondantes précipitations (neige en hivers).

Le Lévezou est un massif ancien constitué de roches métamorphiques donnant des sols sableux acides.

Objectifs du stage

1. Diagnostic agricole

La mise en œuvre de cette première phase s'articulera autour de plusieurs axes :

- a. Analyse documentaire et statistique, afin de dégager les caractéristiques générales de l'agriculture à l'échelle du SCoT (description de la situation démographique, de la réalité sociale et du contexte économique).

- Typologie des exploitations et leur évolution sur les 20 dernières années. Quelles productions trouve-t-on sur le territoire ? Comment a évolué l'emploi ces dernières années ? Quel niveau de revenus ?
 - Analyse des filières économiques.
 - Quels enjeux fonciers ? quel nombre d'installations et transmissions ces dernières années ? Comment évolue le marché foncier agricole ?
- b. Déterminer la trame agricole du SCoT du Lévezou, la cartographier et la caractériser au vu d'une analyse de l'occupation des sols, des surfaces agricoles, de leurs fonctionnalités (économique, paysagère, environnementale, etc.),
- Repérage des exploitations agricoles présentes sur le périmètre du SCOT du Lévezou. Quelles exploitations y ont leur siège ? Y-a-t-il des bâtiments d'élevage ? Sont-ils soumis au régime ICPE ? Quel est le parcellaire de ces exploitations ?
 - Perspectives d'évolution des exploitations ? Identification des investissements et projets d'investissement des exploitations (mise aux normes des bâtiments d'élevage, etc.) ? Localisation de la vente directe, diversification (tourisme, production d'énergie, etc.).
- c. Etude rétrospective de la consommation foncière des espaces naturels et agricoles sur les 10 dernières années,
- d. Détermination et mesure des phénomènes de pressions qui s'exercent sur les espaces naturels et agricoles. C'est à cette étape que seront intégrés plus spécifiquement les enjeux liés à l'artificialisation des sols (notamment au regard des résultats de l'analyse rétrospective sur la consommation foncière), mais aussi à d'autres types de pressions exercées sur les activités agricoles (enrésinement, tourisme, changement climatique, abandon de terres agricoles, etc.). Ces pressions s'apprécieront dans un contexte de concurrence des usages du foncier.

Ce travail sera réalisé avec les données du SIG du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Grands Causses (RPG, partenariat avec l'INRA, etc.).

2. Réalisation de l'Atlas paysager

Le second objectif de ce stage est de produire une donnée paysagère géolocalisée et qualifiée. Ces monts se découpent sous forme de plateaux étagés d'est en ouest (du Mont Seigne à 1128m vers Ponts de Salars à 700m environ) et de la vallée du Viaur encadrée par deux hautes crêtes (Puech del Pal 1155m et Mont Seigne 1128m).

Ils donnent à voir des paysages plutôt ouverts hérités de l'abondance des landes acidophiles ou des prairies tourbeuses, aujourd'hui mises en culture (fourrages principalement). Dans les vallées et les vallons, autour des villages, les paysages sont plus intimes et fermés par la présence du bocage et de haies de houx monumentales protectrices. Des corps de ferme imposants témoignent de la richesse de ce territoire.

La série montagnarde du hêtre domine la végétation spontanée (alignements, arbres isolés, bosquets et forêt de hêtre), suivi par la chênaie pédonculée pour les altitudes plus basses.

On perçoit aussi des plantations de résineux sur les anciennes landes sommitales.

Ce travail devra permettre d'identifier les unités, voire les sous unités paysagères ainsi que leurs composantes (géomorphologie, occupation du sol, trames et éléments paysagers...), équivalent à un état des lieux. Les points hauts et les lignes de force du paysage liés au relief seront à identifier. Ces données devront être vectorisées ou retravaillées pour produire une cartographie interprétative mettant en évidence par exemple les éléments majeurs et remarquables, ainsi que les ensembles identitaires.

Ce travail sera réalisé avec les données du SIG du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Grands Causses (Photographies aériennes de la BD Ortho, Lignes de niveau à 10 m tirées de la BD Alti, Référentiel vecteur d'occupation du sol, Carte géologique (BRGM), Cartes IGN au 1 : 25 000 et au 1 : 100 000, BD Topo, BD Carto, BD Carthage, Inventaire Forestier National) et des visites de terrain.

Chaque unité paysagère sera accompagnée d'une notice descriptive, identifiant les enjeux, les dynamiques et les menaces sur ces paysages.

Détail du travail attendu

1. Réalisation du diagnostic agricole

Au vu des enjeux et des objectifs du SCoT, le diagnostic des espaces agricoles et naturels doit apporter les éléments suivants, depuis une analyse centrée sur l'activité agricole jusqu'à son imbrication avec les autres dimensions et composantes du territoire :

- Caractérisation spatiale et historique de l'activité agricole et des filières agroalimentaires :
 - Démographie agricole et Typologie des exploitations : localisation, taille, parcellaire, emploi, cheptel, type de production, âge, bâtiments, équipements et matériels (individuels et collectifs – les CUMA par exemple), système de production, données économiques, aides reçues (dont la DJA).
 - Analyse des filières agroalimentaires (Roquefort, bovins lait, bovin et ovin viande, fruits et légumes, etc.): localisation des structures et entreprises concernées, emplois, productions, évolutions. Focus sur les circuits courts (transformation à la ferme, vente directe, magasins de producteurs, etc.) et les filières sous SIQO (Roquefort, Veau et Agneau de l'Aveyron, etc.).
 - Perspectives d'évolutions pour les exploitations agricoles et les filières agroalimentaires : investissements en cours et en projet (bâtiments, diversification, etc.),
- Cartographie et analyse des enjeux croisés autour de la question foncière (occupation et utilisation) et des pressions subies par les espaces agricoles et naturels :
 - Occupation des sols et son évolution au cours des 20 dernières années. Détermination du potentiel des sols.
 - Installations et transmissions des exploitations agricoles et du foncier agricole: transactions foncières (volume, prix, localisation), changement de vocation du foncier (agricole/non agricole), actions mises en place pour la gestion du foncier (SAFER, Office foncier, et autres).
 - Enfrichement et enrésinement des terres agricoles : fermeture des espaces pastoraux sur les Causses, enfrichement des parcelles, etc.
 - Evolution quantitative et qualitative des surfaces forestières : évolution, pratiques, valorisation.
 - Localisation des zones clés pour les ressources hydriques (quantité et qualité des eaux de surface et souterraines) et problématique liées au changement climatique (épisodes de sécheresse)
 - Localisation des zones clés pour les enjeux environnementaux : biodiversité animale et végétale, zones Natura 2000, Trame Verte et Bleue, etc.
 - Urbanisation des terres : habitats, zones commerciales et d'activité
 - Localisation des zones à enjeux touristiques (atouts et pressions)
 - Liens entre les dynamiques d'occupation et d'utilisation des sols et les paysages. Fonctionnalités, conflits d'usage.

2. Réalisation de l'Atlas paysager

- Réalisation de la cartographie « Etat des lieux » :
Il s'agit de construire la donnée paysagère à partir de données SIG notamment. Certaines données ne sont pas directement exploitables et devront subir des traitements géomatiques (calcul de densités, création de zones tampons, croisement de couches d'informations...), ou devront être vectorisées à partir de photos aériennes, de relevé de terrain (campagne photographique à réaliser).
La synthèse de ces données permettra de définir les unités et sous unités paysagères. Une vérification sur le terrain permettra d'affiner ce travail.

- Identification des enjeux et des dynamiques :
A partir de données cartographiques et statistiques anciennes, il convient de déterminer les dynamiques paysagères de chaque unité et les enjeux associés.

- Réalisation de l'atlas :
Il s'agit de constituer un document didactique avec un traitement graphique des unités paysagères et des éléments paysagers identitaires, comprenant légendes et commentaires permettant une bonne compréhension du document.
Il sera accompagné d'une notice décrivant l'ensemble des constituants du paysage identifié et des enjeux liés. Elle pourra prendre la forme de fiche synthétique par exemple.

Encadrement :

Le stagiaire sera sous la responsabilité du Chef de pôle « aménagement, paysage et évaluation » et du chargé de mission paysages du syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses.

Le responsable du Système d'information géographique (SIG) assurera l'encadrement technique du volet SIG.

Durée :

6 mois en 2018 (dates à définir selon disponibilités)

Profil :

- Étudiant-e dans le domaine des systèmes d'information géographiques avec des notions de géographie, de paysage, d'agriculture (Bac +5)
- Maîtrise indispensable de l'outil cartographique : QGis et/ou Arcview
- Sensibilité aux composantes du paysage
- Connaissance en agriculture
- Connaissance en géomorphologie, occupation du sol et patrimoine
- Capacité d'investigation, rigueur et autonomie demandée

Conditions :

Convention de stage obligatoire

Indemnité mensuelle réglementaire

Permis de conduire

Ordinateur personnel souhaité. Un poste informatique avec un SIG est mis à disposition du personnel et des stagiaires.

Le stagiaire sera basé au siège du PNR des Grands Causses, à Millau (Aveyron)

Candidature :

Lettre de motivation et CV à adresser avant le 10 février 2018 à :

« Stage Réalisation d'un atlas paysager et du diagnostic agricole sur le massif du Lézérou »

Parc naturel régional des Grands Causses - 71, boulevard de l'Ayrolle - BP 50126
12101 MILLAU CEDEX

Ou par mail à : fabien.daunas@parc-grands-causses.fr
arnaud.boudou@parc-grands-causses.fr

Pour plus d'informations, contacter Fabien Daunas, Chargé de mission paysages et aménagement au 05 65 61 43 61 ou Arnaud Boudou, Chef SCoT au 05 65 61 46 65.

Périmètre du SCoT du Lézérou

